

A Oran^{ge} ce 27. de Sept^{bre} 166.

Monsieur

En suite de la deliberation prise par le Bureau sur le sujet de
 l'arruyement tant de la demission de la ferme, que de la ratification
 de S. A. dont J'ay l'honneur de vous entretenir par ma dernière du 24.^o
 du courant. Le S^r Fauque en vertu du pouvoir à luy donné par M^r
 Blotard, ayant voulu proceder a l'establissement des nouveaux Commis
 y rencontra quelque difficulté de la part des vieux, de quoy m'aya
 donné connoissance, et ayant desiré de porter l'affaire au Bureau pour
 y estre pourueu, Je le fis Incontinent convoquer pour le lendemain, et
 à l'heure assignée M^r Sauzin et moy nous y rendismes, mais nos autres
 Messieurs n'y vindrent point, quoy que nous les eussions fait avertir pour une
 seconde fois, de sorte que led^s Fauque pressant à cause que c'estoit le
 jour ^{ordinair} de la debite du sel, nous receus son exposition, et luy dismes
 qu'il se pouvoit pourueir en la forme qu'il trouveroit bon, nous eussions
 passé plus auant, si nous eussions este nombre, apres de luy inspiray de
 faire mettre en cadence à la porte dud^s premier pour en empêcher
 l'ouverture jusques à l'establissement entier du commis qu'il auroit ordre
 de mettre, qui est led^s Denis, à quoy il se preparoit de proceder, Lors
 que le vieux Commis me vint trouver, lequel Je dispois à l'atcher la
 clef et les liures moyennant une bonne descharge dud^s Fauque, ce qui fut
 Incontinent executé, et aujourd'hui led^s Fauque est allé au R^h hofne
 pour destituer celui qui y est, et en establir un nouveau. J'espère qu'il
 n'y rencontrera aucun obstacle, en tout cas nous le surmonteroy bien tost.

M^r Sauzin vient de me faire voir votre lettre du 19.^o du courant, par laquelle
 vous nous faites esperer dans peu de temps les derniers ordres de S. A. Madame
 J'en Languis extrêmement, pour luy faire connoistre par une exacte execution
 ma prompte obéissance.

Faint handwritten text at the top of the page.

Handwritten text in the upper right corner.

Main body of faint handwritten text, likely a letter or document, covering most of the page.

A Monsieur

Monsieur de Ruy Lihem chef
des conseil de P. A. et son député
en leur de France A Paris

Vous nous dites sur La fin que nous devons lever toutes les arrestations que
nous pouvons avoir fait faire des effect de La ferme, sur vostre parole
Je n'y fairay nulle difficulte, quez que vous ne nous marquiez pas si l'A.
est paye ou non des deux quartiers et d'auantage deux par les fermiers
Mais ayant l'auantage de sauoir que vous ne dittez, ny ne faittez rien
qu'avec poids et mesure, et qu'avec toutes les precautions necessaires,
J'Inferre de l'ordre que vous nous donnez d'ester led. arrestations, que
led. payem^t est fait, et ainsi m^r. Blorand n'a qu'a nous requierir en
Bureau de faire La chose, par auance Je vous destare que J'y donneray
les mains, Je crois que m^r. Saurin en fera de mesmes, des autres Je ne voy
en respons pas

La confirmation qui est dans vostre Lettre de l'assurance que vous m'auiez
donne en particulier que ma conduitta est agreable a l'A. Mad. m'a donne
une satisfaction toute entiere, et si le zele et le fidel attachem^t que
J'ay a son service pouuroient recevoir quelque auancement, rien ne ^{leur}
en pourroit donner une plus grande que si bonne nouvelle, Je vous
suggie, Monsieur, de me continuer vos bons offices aupres d'elle, et de me
conseruer tousiours sa protection, Laquelle Je m'estudieray a ne
demeriter jamais par aucune de mes actions,

C'est aussy une grande consolation pour les gens de bien que l'esperance
que vous nous y faites concevoir qu'a vostre arriuee J'y vous redresserez
les desordres qui s'y estissent, Je vous y attens avec toute l'Impatience
Imaginable, et prie Dieu de tout mon cuer que nul obstacle nouveau
ne puisse retarder vostre acheminement en ce pays avec toute sorte
d'auantage pour l'A. et pour l'estat,

J'ay eu bien de la Joye de voir le bon estat auquel vous auex mis l'affa
de Peage, Dieu veuille que mons^r. Le Tellier vous en ayt parle aussy
fauorablement que mons^r. Le Comte de Brienne, plusieurs personnes
auoyens desia creu qu'on nous exterminerait pour ceste affaire, Pour
m^r. de Beauregard qui auoit creu au euenem^t tout contraire et qui
auoit proteste hautement par tout qu'il n'auoit point este du sentimen
de faire exiger led. peage, & changez depuis de ton, et a fort presse
le Bureau depuis quelques Jours de luy conceder auec qu'il auoit
presque este en toutes occasions du sentiment de faire exiger tous les droits
de l'A. mais m^r. Saurin et moy ne se luy auons point voulu strayer
Je vous Importune par La longueur de mes Lettres, Je finis celle cy
par l'assurance que Je vous donne que Je suis avec une v^{er}ite
constante

Monsieur

Vostre humble et tres deuote
seruiteur
Lubieres

[The page contains several paragraphs of handwritten text in a cursive script, which is extremely faint and difficult to decipher. The text appears to be a letter or a formal document.]